D07 - AIDE A LA RÉDACTION   
DU DOSSIER D’ÉVALUATION EXTERNE DES FORMATIONS APPROFONDIES EN SCIENCES MÉDICALES, PHARMACEUTIQUES ET ODONTOLOGIQUES ET DU DIPLÔME D’ÉTAT DE SAGE-FEMME CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

**CAMPAGNE D’ÉVALUATION 2020-2021**

VAGUE B

Un dossier « formation DFA » décrit une formation conduisant au diplôme de formation approfondie en sciences médicales, pharmaceutiques, ou odontologiques ou une formation conduisant au diplôme d’Etat de sage-femme, c’est à dire une formation de deuxième cycle universitaire conférant le grade de master.

Pour chaque filière, un dossier est fourni par l’établissement responsable du dépôt. **Le dossier type ci-dessous, valable pour les formations approfondies en sciences médicales, pharmaceutiques, odontologiques et maïeutiques, est à adapter à chacune des quatre filières.** Le dossier déposé précisera l’intitulé de la formation et sera construit selon le dossier type. Les modèles de tableaux récapitulatifs des données caractéristiques de la formation ne sont qu’indicatifs. Si la formation ou l’établissement possède d’autres tableaux contenant au moins les informations demandées, il est bien sûr possible de les fournir directement. Des annexes peuvent éventuellement compléter la présentation.

La rédaction de ce dossier par les équipes en charge correspond à une synthèse de l’autoévaluation de la formation dans le cadre du processus mis en place dans l’établissement. L’autoévaluation doit être comprise comme une autoévaluation bilan et perspectives ; les items du dossier reflèteront cela en décrivant le bilan établi et les perspectives d’amélioration et d’évolution.

DOSSIER D’ÉVALUATION EXTERNE D’UNE

FORMATION DE SANTÉ CONFERANT LE GRADE DE MASTER

IdentitÉ de la formation

**Établissement :**

**Diplôme de formation approfondie en : ………………… ou Diplôme d’Etat de sage-femme**

**Responsable de la formation :**

Nom, prénom :

Fonction / Corps et grade :

Le cas échéant, discipline principale enseignée, autres formations dont il assure la responsabilité :

Téléphone :

Adresse électronique :

Site Web de la formation :

**Sites (lieux où la formation est dispensée) :**

**Etablissement(s) :**

Commune(s) :

**Délocalisation(s) éventuelles(s) :**

*Préciser les sites géographiques où sont dispensés les enseignements.*

**Partenariats éventuels :**

*Partenariats académiques ou professionnels, régionaux, nationaux ou internationaux.*

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

**Éléments attendus :**

* La présentation de la formation : les connaissances et compétences attendues à l’issue de la formation : compétences permettant d’occuper des emplois de niveau cadre supérieur ou de poursuivre en troisième cycle, connaissances dans le domaine considéré, en liaison avec la recherche.
* Les orientations scientifiques et professionnelles de la formation.
* La structure de la formation : la semestrialisation, l'articulation entre les années du deuxième cycle, celle entre le 1er et le 2ème cycle, le système d’options et/ou de parcours mis en place, l’existence éventuelle d'un tronc commun, les passerelles, etc.
* La mutualisation des enseignements au sein de la formation, avec d’autres formations de l’établissement, avec d’autres établissements.
* L’organisation des enseignements, le cas échéant par options/parcours : volumes horaires, contenus, enseignants concernés, modalités d’attribution des crédits ; descriptif des unités d'enseignement, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projets, stages, etc.) et les enseignants concernés ; les dispositifs éventuellement mis en œuvre pour rendre la formation accessible aux étudiants ayant des contraintes particulières (par exemple : étudiants en situation de handicap).
* La politique mise en place concernant les stages (durée, crédits européens, organisation, conventions, suivi, encadrement académique et professionnel, évaluation, etc.). **On se référera ici à l’annexe fournie en fin de document : intégration des stages hospitaliers dans le processus d’évaluation.**
* Pour la maïeutique, les modalités concernant le mémoire, selon son orientation professionnelle ou recherche (choix du sujet, encadrement, évaluation, etc.).
* Les dispositifs d’acquisition de compétences additionnelles (initiation à la démarche scientifique, langues, technologies de l’information et de la communication pour l’enseignement, etc.) et transversales ainsi que les procédures d’évaluation de ces compétences.
* Les dispositifs d’acquisition de compétences professionnelles additionnelles dans le cadre des parcours personnalisés, à travers l’initiation à la recherche ou des enseignements spécifiques.
* Les documents de présentation de la formation à destination des étudiants.

À titre de synthèse, renseigner le tableau ci-dessous.

Tableau des heures d’enseignement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 4ème année | 5ème année | 6ème année  (Sciences médicales) |
| Nombre d’enseignants permanents de l’établissement intervenant dans la formation :  . issus du milieu académique (enseignants-chercheurs PH ou non, PRAG, PRCE, etc.)  . issus du milieu professionnel (éventuellement) |  |  |  |
| Nombre d’intervenants extérieurs à l’établissement :  . issus du milieu académique (enseignants-chercheurs PH ou non, PRAG, PRCE, etc.)  . issus du milieu professionnel (notamment PH, médecin libéraux, etc.) |  |  |  |
| Nombre d’heures d’enseignement en présentiel par étudiant  (hors stage) |  |  |  |
| Nombre d’heures d’enseignement pratique en présentiel par étudiant |  |  |  |
| Nombre d’heures d’enseignement théorique en présentiel par étudiant |  |  |  |
| Nombre d’heures d’enseignements de préparation à la vie professionnelle, en présentiel par étudiant |  |  |  |

Positionnement dans l’environnement scientifique et socio-économico-culturel

**Eléments attendus :**

* La présentation de l’établissement ainsi que le schéma de l’offre de formation globale et le positionnement de cette formation dans ce schéma.
* Le positionnement de cette formation dans la carte régionale des formations du domaine considéré (éventuellement dans la carte nationale des formations).
* L’environnement de la formation en termes de laboratoires et écoles doctorales, et la manière dont la formation s’appuie sur cet environnement. Préciser les modalités de la formation à la recherche.
* L’environnement de la formation en termes d’établissements hospitaliers, de cabinets, d’officines, d’entreprises ou d’associations partenaires et la manière dont la formation s’appuie sur cet environnement, avec une analyse des perspectives d’emplois pour les jeunes diplômés.
* Les liens pédagogiques avec d’autres écoles, universités et instituts.
* La nature des différents partenariats internationaux, le nombre d’étudiants concernés ; masters Erasmus Mundus, diplômes conjoints, doubles diplômes, diplômes délocalisés, etc. (avec des précisions sur les échanges d’enseignants, d’étudiants, etc.), et l’impact de ces partenariats sur le projet de l’établissement.

Insertion professionnelle et poursuite d’études

**Eléments attendus :**

* Les effectifs constatés, les taux de réussite par rapport au nombre d’inscrits pédagogiques.
* Le taux de poursuite en troisième cycle et, le cas échéant, le taux de réorientations ou d’insertion professionnelle (accompagné du taux de réponse aux enquêtes).

Pilotage de la formation

**Eléments attendus :**

* La liste des enseignants issus du monde professionnel (organisme, entreprise, établissement, niveau de responsabilité, etc.), et la liste des enseignants issus du monde académique avec leur statut et leurs appartenances (établissement, laboratoire, section CNU, etc.), en précisant leur rôle et leur(s) responsabilité(s) dans l’équipe pédagogique. Indiquer le nombre de docteurs et de titulaires de l’HdR. Préciser les moyens administratifs affectés à la gestion de la formation.
* La constitution et le rôle des conseils de perfectionnement (ou structures équivalentes) et des jurys, les modalités d’évaluation des étudiants, les modalités d’évaluation des enseignements par les étudiants, les modalités du suivi des diplômés, du suivi des compétences de l’étudiant (portefeuille de compétences, livret de l’étudiant, etc.).
* Les résultats connus de l’évaluation des enseignements par les étudiants et éventuellement de l’évaluation de la formation par les diplômés (dernière enquête de l’établissement), ainsi que les mesures prises en conséquence.
* Le dispositif d’autoévaluation, sa mise en œuvre dans l’établissement et les conséquences pour l’amélioration de la formation. L’autoévaluation demandée ici est celle qui doit être pilotée au niveau des instances de direction des établissements, comme aide au pilotage de l’établissement et appropriation réelle de son offre de formation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

**Eléments attendus :**

* Les données des tableaux ci-dessous seront renseignées au titre de la formation et le cas échéant séparément pour chaque option/parcours. Elles doivent être commentées et analysées dans le dossier. Remarque : il est considéré qu’un inscrit pédagogique est un étudiant qui, au-delà d’une inscription administrative, est inscrit dans un module pédagogique d’une année de la formation.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 |
| Nombre d’inscrits pédagogiques  en 4ème année |  |  |  |
| Nombre d’inscrits pédagogiques de cette 4ème année admis en 5ème année même partiellement |  |  |  |
| Nombre d’inscrits pédagogiques  en 5ème année |  |  |  |
| Nombre d’inscrits pédagogiques  en 5ème année ayant validé leur diplôme |  |  |  |
| Nombre d’inscrits pédagogiques  en 6ème année (Sciences médicales) |  |  |  |
| Nombre d’inscrits pédagogiques  en 6ème année ayant validé leur diplôme  (Sciences médicales) |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 |
| Nombre de diplômés de 5ème année ou 6ème année (Sciences médicales) ayant poursuivi en troisième cycle |  |  |  |  |
| Nombre de diplômés de 5ème année ou 6ème année (Sciences médicales) s’étant réorientés ou insérés dans la vie professionnelle. |  |  |  |  |

**Annexe : Intégration des stages hospitaliers dans le processus d’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| Rubriques | Critères d’évaluation |
| **Offre de stage** | * Existence d’une structure dédiée à la gestion de l’offre de stage : recherche et agrément de terrains de stages, conventions entre terrains de stages et UFR (ou école) * Information des étudiants et modalités de choix des stages * Possibilité de stages à l’étranger : organisation, financement |
| **Contrat pédagogique** | * Existence d’une charte des stages et de conventions individuelles ou groupées précisant les droits et devoirs des étudiants * Encadrement pédagogique du stage clairement et précisément défini * Existence d’un « carnet de stage » précisant les connaissances et compétences à acquérir ainsi que leurs modalités de suivi et de validation * Accès à des méthodes de simulation |
| **Organisation des stages** | * Durée et déroulement des stages (temps partiel ou temps complet) * Recueil de l’assiduité (stages et, le cas échéant, gardes) * Articulation avec la formation théorique, enseignements complémentaires donnés en stage * Soutien spécifique aux étudiants en difficulté d’apprentissage * Si des gardes sont prévues : choix, programmation, contrôle de participation |
| **Validation des stages** | * Règles de validation des stages clairement définies * Modalités de validation des stages : mode binaire (validé/non validé), notation, attribution de crédits ECTS * Méthodes de transmission à l’administration de l’UFR ou de l’école * Intégration dans la validation d’année |
| **Evaluation des stages par les étudiants** | * Modalité de l’évaluation : méthode utilisée, caractère facultatif ou obligatoire * Modalités de transmission aux commissions de l’UFR (ou de l’école), ainsi qu’aux responsables de stages * Modalités de prise en compte de ces évaluations par le conseil de perfectionnement (ou son équivalent) * Modalités de retour auprès des étudiants |